

2. Diplôme : Permis de Conduire les Moteurs Marins (P.C.M.M. 250 KW)

Durée de la formation :

96 heures

Conditions d'accès :

Être âgé de 18 ans Être à jour de la visite médicale des gens de mer Être libéré des obligations militaires

Contenu de la formation :

Machines marines et auxiliaires Compte rendu d'incidents techniques Électricité Description et entretien du navire - stabilité Sécurité

N.B : Cette formation correspond : au module n° 3 enseignement « machine » du Capitaine 200 et Certificat de Capacité.

Le P.C.M.M. permet d'être embarqué sur un navire de pêche comme mécanicien.